



INCINERATEUR EVERE DE FOS S/MER UNIS ET DETERMINES, LA LUTTE PAIE !

La majorité des salariés de l'incinérateur Everé à Fos sur Mer, étaient en grève depuis le 8 juin 2016 à l'appel de la CGT, contre la loi « travail » et pour porter un cahier revendicatif propre à l'entreprise.

Ni l'intransigeance affichée du Président du Conseil de Territoire Marseille-Provence, ni les mensonges de la Direction, ni l'utilisation de la force contre les grévistes n'auront eu raison de la détermination de ces derniers.

La convergence avec les autres salariés en lutte, la solidarité exprimée par les organisations CGT du département et particulièrement du Golfe de Fos ont permis une grande victoire. En effet la Direction a dû céder sur l'essentiel du cahier revendicatif, ce qui se traduit par :

- des embauches pour améliorer les conditions de travail,
- le réajustement des coefficients,
- le traitement égalitaire des salariés,
- l'attribution d'une prime mensuelle...

La section CGT d'Everé et l'UD CGT 13 restent attentives et mobilisées quant au conflit à la déchetterie SITA des Pennes Mirabeau. La direction doit répondre aux revendications légitimes des grévistes, les pouvoirs publics plutôt que d'utiliser tous les moyens pour remettre en cause le droit de grève, doivent tout mettre en œuvre pour que les droits des salariés soient respectés dans cette entreprise du groupe SUEZ qui vit de l'argent public.

Ensemble, nous restons mobilisés contre la loi « travail » et pour gagner le progrès social !